RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A. HENRY

Société civile d'exploitation viticole au capital de 10 000 euros

Siège social : 21 rue Verte

51700 VERNEUIL

société en formation

DECISION UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024

Les soussignés :

- Monsieur Arnaud HENRY, titulaire de 990 parts en pleine propriété
 Demeurant [redacted]

- Madame Johanna MOREAU, titulaire de 10 parts sociales en pleine propriété.
 Demeurant [redacted]

Agissant en qualité de seuls associés de la société dénommée "A. HENRY", SCEV, au capital de 10 000 euros, dont le siège est 21 rue Verte 51700 VERNEUIL,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23 décembre 2024,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur Arnaud HENRY,
né le
de na
deme [redacted]

Monsieur Arnaud HENRY dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Arnaud HENRY accepte les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

A VERNEUIL,
Le 23 décembre 2024

Arnaud HENRY

[redacted]

Johanna MOREAU

[redacted]